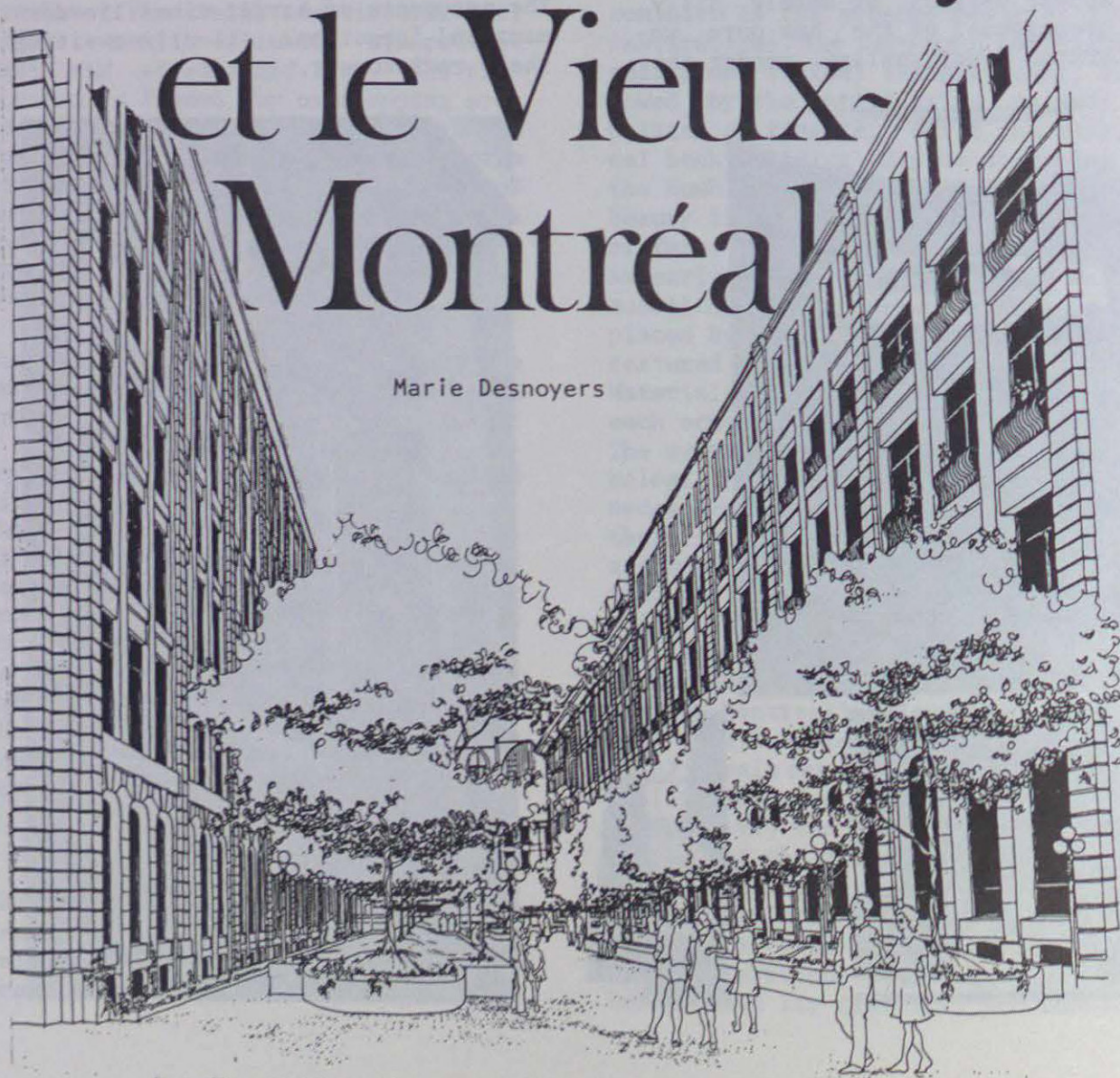


L'histoire de Montréal a commencé sur les berges du fleuve St-Laurent. L'ancienne ville, originalement délimitée par des fortifications a prospéré et s'est étendue en changeant significativement sa composition urbaine et l'aspect de ses berges.

Au dix-neuvième siècle, alors que les activités portuaires augmentaient, la plupart des fonctions non directement reliées aux activités maritimes se retirèrent progressivement dans les terres adjacents, au nord-ouest des installations existantes. Le centre bruyant des affaires et la construction des silos à grain séparaient désormais la ville grandissante du bord du fleuve.

Le Cours Le Royer et le Vieux- Montréal

Marie Desnoyers



Quand les changements dans la technologie sont apparus au vingtième siècle la plupart des activités portuaires se sont déplacées en aval et les secteurs financiers, de logement, de bureaux et commerciaux furent remplacées par des grossistes et des entrepôts, donnant au quartier cette atmosphère d'abandon que nous lui connaissons encore.

En 1962, *La Commission Viger* fut mise sur pied en vue de garder au Vieux Montréal son caractère historique.

En 1964, l'ensemble du secteur bordé par les rues Berri à l'est, le fleuve au sud, la rue McGill à l'ouest, et la rue Notre Dame au nord est déclaré arrondissement historique.

Enfin, après les expériences des années cinquante qui associaient nécessairement progrès à développements à tout prix, nous commençons à redécouvrir la qualité de notre paysage urbain à l'échelle du piéton, les éléments de construction purement décoratifs, et le choix d'une planification sensée considérant une réorganisation de l'existant en conjonction avec une construction adaptée aux besoins d'un ensemble compréhensif, pour retrouver un quartier bien vivant. Les opérations de rénovation et de recyclage présentent maintenant une alternative valable et beaucoup plus sensible aux réalités des villes, contenant par le fait même la notion de reconnaissance d'un patrimoine architectural jusqu'ici ignoré.

Dans cette perspective de réalisation, la Ville de Montréal a d'abord décidé d'entreprendre d'importants travaux de rénovation à l'imposante structure de style renaissance du Marché Bonsecours et d'y installer ses services municipaux. Par la suite, elle procéda également à la transformation de la Place Jacques Cartier pour en faire une place urbaine, devenue aujourd'hui le centre d'intérêt du Vieux Quartier.

Deux projets ont ensuite été réalisés par l'entreprise privée. D'abord le

projet des Ecuries d'Youville réalisé en 1968 où les travaux de rénovation furent exécutés dans le but de préserver le caractère original des bâtiments tout en y aménageant des espaces commerciaux fonctionnels.

Plus récemment le projet du Cours Le-Royer a tenté, et c'est une première dans le Vieux Montréal, de faire vivre le Vieux Quartier en implantant cinquante unités résidentielles et plus de vingt-huit mille (28 000) pieds carrés d'espaces à bureaux vendus sur la base de condominium. Aujourd'hui, le tout a été complètement vendu, et cela malgré la situation d'un voisinage encore détérioré.

Enfin, le gouvernement canadien a décidé au début de l'année 1978 de contribuer à cet effort en faisant l'acquisition des entrepôts situés de chaque côté de la rue St. Pierre, juste au dessus de la rue de la Commune et d'en faire un second pôle d'activité dans le même esprit que le Cours Le-Royer.

Il s'agit en somme d'adopter un système d'évolution et de changement bien équilibré de façon à ce que les bons éléments du passé soient préservés, et ce qui est moins bon remplacé par quelque chose de meilleur, de façon à enrichir le milieu et empêcher toute détérioration néfaste.

Selon une étude, la création d'un quartier urbain intégré et compréhensif devrait englober les principaux éléments suivants, soit dans les structures recyclées, soit dans les projets d'insertions:

la création d'espaces à bureaux et d'espaces commerciaux aux rez-de-chaussées en général de même qu'aux étages supérieurs des bâtiments longeant les rues St. Laurent et Notre-Dame;

le développement d'unités de résidence sur tous les planchers des étages supérieurs de toutes les autres structures de façon à vraiment conférer une

prédominance résidentielle au secteur;

la construction (déjà en cours) d'un souterrain en tréfond de la rue LeRoyer entre St.Laurent et St.Sulpice. En effet la rue LeRoyer mesure exactement soixante pieds de largeur, ce qui représente la largeur idéale pour la construction d'un garage double;

la revitalisation et l'amélioration de l'apparence des rues en général dans le but principal de leur donner un caractère résidentiel: l'aménagement de l'environnement des rues par des trottoirs plus larges, l'installation de plantes et d'arbres, l'aménagement d'un ameublement urbain adéquat à l'échelle du quartier;

la création d'un espace vert de plus de vingt-cinq mille (25 000) pieds carrés aménagé en plein centre du quartier sur l'emprise même de la rue LeRoyer qui serait ainsi avec la permission de la Ville de Montréal retournée à l'usage exclusif des piétons et permettrait ainsi au quartier d'espérer l'installation éventuelle de familles dans les unités résidentielles par la possibilité d'y aménager un terrain de jeux pour les tout petits;

l'organisation d'un réseau piétonnier autour du parc central de la rue LeRoyer qui permettrait aux piétons de circuler librement en dehors des circuits d'automobiles: d'est en ouest de la rue St. Laurent jusqu'aux jardins des Sulpiciens, seul vestige d'un jardin formel français en Amérique du Nord et qui date du régime français; et du nord au sud de la rue Notre-Dame vers le bord de l'eau, au travers des structures recyclées le long des rues de Brésolles, LeRoyer et St. Paul;

la création d'un mail commercial à partir de la rue Notre-Dame en travers un bâtiment qui s'étend de la rue de Brésolles à la rue LeRoyer et qui permettra l'installation de services de soutien si nécessaire au projet LeRoyer actuellement, et pourrait s'adresser au public en général dans la

voisinage immédiat de la rue Notre-Dame, permettant ainsi la rentabilisation des investissements nécessaires à leur installation. Le projet LeRoyer n'a jamais pu réaliser cette fonction à cause de la clientèle trop limitée. Cependant, à mesure que ce mail s'approche de la rue de Brésolles et du quartier proprement résidentiel, il serait souhaitable que les fonctions commerciales s'harmonisent graduellement avec le caractère plus local. La création de ce mail contribuera d'une façon dynamique et vivante à diversifier le réseau de piétons dont il a été fait mention plus haut.

Réussir un tel exploit implique bien sûr énormément de bonne volonté mais ce qui a déjà été accompli à ce jour laisse certainement la porte ouverte à un optimisme de bonne augure pour le Vieux Montréal et par le fait même pour Montréal en général.

